

LE DEPARTEMENT DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE DU TRAVAIL (HST)

Avec une expérience de plus de 40 ans en matière de la sécurité du travail, le Département de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail de la GECAMINES Sarl, en sigle HST, est en mesure d'offrir des services de très haute facture et d'une fiabilité remarquable. Le Département possède des appareils pouvant permettre d'effectuer avec satisfaction les services qu'il offre.

En outre, HST garantit aussi un suivi in situ afin de permettre de maîtriser les techniques de prévention.

Sa devise reste la qualité et la rapidité des services, mais au moindre coût.

HST offre toute une gamme de services dans les domaines ci-après :

- Promotion de la sécurité
- Organisation des Comités d'Hygiène et de la Sécurité du travail
- Contrôle technique
- Inspection technique
- Environnement et lutte contre la pollution
- Hygiène industrielle.

A. DOMAINE DE LA PROMOTION DE LA SECURITE

HST offre des services qui permettront de promouvoir la sécurité au sein de services, de rendre le travailleur moins générateur d'accidents ou d'incidents dans l'exercice de son emploi.

a) Etude et mise sur pied d'une structure de sécurité.

HST peut aider à mettre sur pied une structure de sécurité, c'est-à-dire un service de sécurité, l'implantation d'un Comité d'Hygiène et de la Sécurité (CHS).

b) Formation des agents à la sécurité

HST assure aussi la formation des agents à la sécurité, et même de toute la ligne hiérarchique.

c) Sensibilisation des travailleurs dans le domaine de la sécurité du travail.

HST possède une expertise en matière de la sensibilisation des travailleurs en matière de la prévention :

- Affiches de sécurité
- Moyens audio-visuels
- Causeries.

d) Evaluation des risques professionnels

HST peut aider à évaluer les risques professionnels pour chaque emploi afin de rendre efficaces les actions de prévention.

e) Analyse des accidents par la méthode de « l'arbre des causes ».

HST possède une expertise dans l'analyse des accidents par la méthode de « l'arbre des causes ».

f) Etablissement et gestion des statistiques des accidents du travail

Dans le cadre de prévention, HST peut aider à élaborer les statistiques des accidents de travail. Il possède les techniques pour rédiger les rapports des statistiques des accidents que cela soit mensuel, trimestriel ou annuel.

g) Gestion et normalisation des équipements de protection individuelle

- Assistance dans le choix des équipements de protection individuelle les mieux appropriés pour la protection du travailleur face aux risques auxquels il est exposé pendant l'expertise de la tâche (Recherche – Essais – Adoption – Réception technique).
- Assistance dans l'élaboration des ratios articles/métier en vue de l'élaboration du budget.

B. CONTROLE TECHNIQUE

Dans ce domaine, HST offre des services qui permettent de rendre des appareils et machines fiables, ainsi que les installations qui répondent aux normes de la sécurité.

1. Réparation et étalonnage des appareils de sécurité :

- Manomètres
- Manodétendeurs
- Chalumeaux
- Soupapes
- Détendeurs de gaz
- Micromètres
- Anémomètres
- Chronomètres
- Tensiomètres
- Stéthoscopes
- Bascules, balances
- Horloges
- Pressostat

2. Réépreuve des bonbonnes et des réservoirs sous-pression
3. Contrôle et reconditionnement des extincteurs
4. Contrôle de qualité :

1° Contrôle non destructif par radiographie industrielle

Ce contrôle est effectué essentiellement sur les soudeurs des organes ayant une importante sollicitation et sur les organes sensibles :

- Citernes et réservoirs sous-pression ou contenant des produits dangereux.
- Les différentes soudures sur les pièces des machines de production.

2° Contrôle non destructif par ultrasons

Méthode utilisée pour la mesure d'épaisseur (résiduelle), au contrôle des soudures, au contrôle de l'adhérence de métal anti-friction. Ce contrôle se fait sur les matériaux ci-après :

- Les pièces de suspension des mobiles des mines
- Les tourillons des cascades-mills
- Les pôles des ventilateurs des mines.
- Les tambours et arbres des machines d'extraction
- Les réservoirs, les tanks à acide
- Les conduites d'exhaure
- Les pipelines
- Les poutres de suspension des conduites d'exhaure
- Le contrôle d'adhérence de métal antifricition.

3° Détection des défauts par ressuage

Cette méthode est utilisée pour détecter les défauts superficiels des matériels non poreux :

- Pôles des ventilateurs des mines
- Pièces de suspension des mobiles de mines
- Bétons (les massifs)
- Tourillons des cascades-mills
- Assemblages soudés
- Différentes pièces des machines de production

4° Contrôle non destructif par magnétoscopie

Méthode utilisée pour détecter les défauts superficiels des matériaux ferromagnétiques :

- Les pièces de suspension des mobiles de mines
- Les tambours et arbres des machines d'extraction
- Les tourillons des cascades-mills
- Les dissolveurs de silicate

- Les pôles des ventilateurs de mines
- Les différentes pièces des structures métalliques.

5° Essais destructifs

Pour la détermination des caractéristiques mécaniques des matériaux :

- Éprouvettes métalliques
- Câbles métalliques

6° Entretien, réparation et changement secret coffre-fort.

7° Inspection et contrôle des installations.

8° Contrôles périodiques réglementaires des machines :

- Machines et câbles d'extraction
- Engins de levage :
 - Ponts roulants
 - Ascenseurs
 - Grues
 - Monte-charge...
- Postes à souder oxyacétyléniques et électriques
- Appareils sous-pression :
 - Chaudières
 - Autoclaves
 - Générateurs
 - Bonbonnes
- Dépôts d'inflammables et d'explosifs.

9° Formation en lutte et prévention incendie :

- Moyens d'extinction.
- Détection et extinction automatique, etc.

10° Visites périodiques de prévention incendie

- Prévention des bâtiments.
- Préventions des installations.
- Protection contre incendie des produits inflammables.
- Stockage des produits, etc.

11° Contrôle du matériel anti-incendie :

- Matériels de première intervention :
 - Extincteurs
 - Bouches d'incendie.
- Matériels lourds d'intervention.
- Réseau anti-incendie.

12° Protection contre les incendies :

- Des bureaux
- Des magasins

- Des véhicules
- Des engins...

13° Réception technique des installations, des machines et appareils.

C. DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Le Département offre des services dans le domaine de l'environnement et lutte contre la pollution afin de pouvoir parvenir à protéger l'environnement dans lequel on travaille.

- a) Formation sur les notions générales de l'environnement.
Il s'agit de donner des notions générales sur l'environnement.
- b) Hygiène industrielle
Le Département offre des services afin de permettre d'assainir son milieu industriel.
- c) Contrôle du rayonnement ionisant et radioprotection.
HST possède l'expertise dans la prise des mesures visant à protéger les travailleurs contre les rayonnements ionisants dans leur milieu du travail.
- d) Mesures des bruits, des poussières et luxmétrie.
Les services de HST permettent de lutter contre les nuisances dues aux bruits, poussières et à la lumière en milieu du travail.
- e) Détection des gaz
Permettre de détecter les gaz nocifs ainsi que leurs teneurs en milieu du travail.
- f) Analyse des eaux
Prélèvement des échantillons des eaux industrielles et eaux de boissons à soumettre à des analyses chimiques et bactériologiques.